

Image not found or type unknown



profession libérale

Par Ierat, le **09/03/2019** à **21:35**

bonjour

Peut on travailler (profession libérale) dans un appartement de 66 m2 à plusieurs (8 au total) 6 kinés plus 2 infirmiers à des jours différents, avec toutes les gênes que cela peut creer, passages des patients parfois occupation parties communes, vélos, poussettes bruits etc ... ouverture du lundi au samedi

un kiné propriétaire qui travail dans cet appartement mais ni vit pas et doit louer aux autres professionnels kinés , infirmiers .

le reglement de copro autorise le droit à la profession libérale sans autres écrit

par avance merci de vos réponses